|  |  |
| --- | --- |
|  | **PROCURATION POUR UNE INSCRIPTION ADMINISTRATIVE****À L’UNIVERSITÉ BRETAGNE SUD**NOUVEAUTÉ : préalablement à son inscription, le mandant (l’étudiant) doit procéder aux démarches d'acquittement (paiement ou exonération) de la "Contribution Vie Étudiante et de Campus" sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>**Il transmet à son mandataire l’attestation qui lui est alors délivrée**. |
| Nom (mandant) : Prénoms : Adresse : À : Le : SignatureDonne procuration à :Nom (mandataire) : Prénoms : .Adresse : Pour effectuer toutes les opérations d’inscription administrative à l’Université Bretagne Sud.**REMARQUE : seule une attestation d’inscription sera remise au mandataire dans la mesure où l’édition de la carte d’étudiant nécessite une prise de photo (qui sera donc différée à la rentrée).** |
| **Partie à remplir par l’Administration**Pièce d’identité produite : Numéro : Nom et prénoms : Délivrée le : Par :   |